

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : LA SAISON CHAUDE APPROCHE



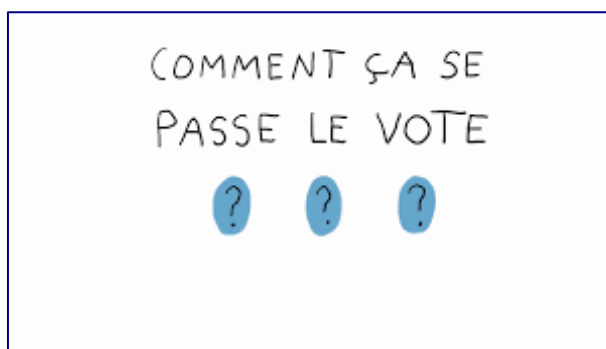
DES ELECTIONS TEST RASSURANTES

Ce printemps, 200 agents des douanes des deux branches, dans deux régions (Bretagne/Pays-de-Loire et Nouvelle-Aquitaine), ainsi qu'en administration centrale, ont eu la joie de connaître une expérimentation de vote électronique, organisée dans un cadre ministériel, et destinée à tester la solidité et la sécurité du dispositif de vote en ligne mis en place par Bercy avec le prestataire Docapost. Les agents expérimentateurs ont « voté » en ligne, pendant une journée et demie, pour des listes fictives, avec des instruments de vote dématérialisé préfigurant ceux qui seront mis à la disposition de tous les électeurs pendant les 6 journées de vote de cet automne.

Les conclusions de cette opération, à laquelle les représentants du personnel ont été associés, sont encourageantes :

- le dispositif ne présente pas de faille de sécurité ;
- il est en capacité de faire face aux pics de charge ;
- il a été jugé convivial et pratique par la plupart des électeurs-expérimentateurs ;
- des défauts non bloquants ont été identifiés et sont en cours de correction ;
- l'assistance utilisateurs sera en mesure de faire face aux incidents, d'autant que les tests ont permis d'identifier des points sur lesquels son déploiement doit être renforcé.

Si l'USD-FO – comme d'autres organisations – n'était pas favorable à ce vote d'un genre nouveau, si économe en temps et écologiquement vertueux qu'il soit, du moins avons-nous la consolation de constater que l'administration s'est donné les moyens de l'assortir de garanties techniques de fiabilité fortes.



PREPARER SON VOTE

Saison des provisions dans la tradition paysanne, l'automne 2018 sera celle de la maturation et de l'anticipation du vote.

A partir de septembre, commencera l'affichage des listes électorales (réalisé au plus tard le 29 octobre). Il appartient à chacun de vérifier sa correcte inscription, et de signaler toute omission ou erreur le plus rapidement possible, sans attendre la date limite (fixée au 9 novembre).

Dès le lundi 29 octobre, le portail électeurs sera accessible. Chacun pourra dès ce jour-là ouvrir son compte électeur, étape indispensable à la participation, qu'il est souhaitable de réaliser en amont dans la sérénité plutôt que dans la précipitation en dernière minute. Le portail électeur vous permettra ensuite, à partir du 12 novembre, de consulter à l'avance les listes de candidats et les professions de foi des syndicats.

Le jeudi 29 novembre à 7 heures aura lieu l'ouverture des scrutins. Si vous pouvez voter en ligne jusqu'au jeudi suivant (6 décembre) 16 heures, nous vous invitons cependant à ne pas attendre le dernier moment : en cas de pépin technique, l'assistance utilisateurs (à saisir par l'outil OLGA en priorité) sera moins débordée au début de la période qu'à son extrême fin.

Participer aux élections professionnelles est (encore) un acte citoyen qui doit avoir du sens ... préparez ce temps d'expression au mieux !



SURVEILLANCE : VOS CONTRAINTES SONT PRISES EN COMPTE

Afin de faciliter le vote sur le lieu de travail des agents de la surveillance, l'administration a créé des « plages MATHIEU » libérant le temps nécessaire, ainsi que l'accès au poste de travail informatique ad hoc. Les élections tests ont mis en évidence que ces plages devraient être élargies, ce qui sera mis en œuvre.

Nous vous rappelons cependant qu'il sera possible de voter en ligne hors du lieu de travail sur supports personnels : PC, tablettes, portables. N'hésitez pas à y avoir recours pour plus de tranquillité.

**NE RESTEZ PAS A L'ECART !
PARTICIPEZ, VOTEZ !**